

M. Southam: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre peut-il dire combien est efficace cette commission qui travaille à résoudre cette situation très difficile dans le port?

L'hon. M. Olson: C'est une affaire d'opinion et d'ordinaire nous ne nous intéressons qu'aux faits.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, à celle du député de Qu'Appelle-Moose Mountain. En l'absence du ministre du Commerce, puis-je demander au ministre de l'Agriculture si l'on a envisagé la possibilité de détourner vers les ports de Prince Rupert et de Seattle au moins quelques-uns des bateaux qui attendent maintenant à Vancouver? Des wagonnées de grain sec pourraient aussi être détournées vers ces ports et chargées sur ces bateaux. Y a-t-on songé?

L'hon. M. Olson: Je ne sais trop si l'on a envisagé cette possibilité, mais je sais que le comité de coordination a tenu à Winnipeg une réunion à laquelle assistaient beaucoup de gens de l'industrie du grain et au cours de laquelle on a tenté de trouver la meilleure façon de régler le problème de la congestion à Vancouver, afin que les bateaux qui attendent dans le port puissent recevoir leur chargement.

LES PERMIS DE MOUVEMENT DU GRAIN HUMIDE ENTRE LES PROVINCES

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce mais, en son absence, je l'adresserai au ministre de l'Agriculture. Lui-même ou la Commission du blé songent-ils à accorder des permis pour le mouvement du grain humide d'une province à l'autre sans que les intéressés aient à s'adresser à la Commission, car si ce grain n'est pas utilisé avant le printemps il sera complètement avarié?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Nous avons reçu de nombreuses instances à cet effet. Nous en avons reçu tout autant de gens qui ne tiennent pas à ce que les mesures prises pour le mouvement des grains de provende d'une province à l'autre soient adoucies, car, en fait, cela avantagerait ceux qui demeurent près des moulins de provende situés aux confins des provinces. Il me semble que la façon la plus équitable de faire profiter du marché tous les producteurs de grains gourd et humide, où qu'ils soient dans les Prairies, serait par l'entremise de la Commission canadienne du blé.

M. Horner: Ma question concernait l'octroi de permis dans des cas particuliers, ce qui permettrait à la Commission du blé de se tenir au courant de l'acheminement du grain humide et des prix qui y sont en cours. J'aimerais que le ministre et son ministère songent à l'opportunité d'accorder des permis comme ceux qui s'appliquaient aux fabriques de provendes pour l'achat des grains de provende dans l'Ouest canadien.

M. Olson: S'il existe à ce propos quelque idée neuve et utile, et qui n'aurait pas pour effet d'octroyer une plus forte part du marché disponible à certains producteurs au dépens d'autres, j'aimerais bien que le député nous en fasse part.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES RELATIFS À LA RÉVISION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

M. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à qui j'aimerais souhaiter la bienvenue à l'occasion de son retour au Canada. Le ministre pourrait-il nous dire si les documents préliminaires, sur lesquels certains universitaires ont été invités à présenter leurs observations relativement à la révision de la politique étrangère du Canada, pourraient être mis à la disposition des membres du comité des affaires extérieures de la Chambre?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je n'y vois pas d'objection. En fait, si des députés souhaitent en avoir des exemplaires, je serai heureux de les leur procurer, sur demande.

L'IMMIGRATION

LA POLITIQUE RELATIVE AUX RÉFUGIÉS POLITIQUES DES PAYS COMMUNISTES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Puis-je poser ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Depuis la formation du cabinet actuel, le gouvernement a-t-il modifié sa politique au sujet de l'admission des réfugiés des pays communistes qui demandent l'asile politique?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député réclame un énoncé de principe, ce qui n'est pas recevable, à mon avis, pendant la période des questions.

M. McCleave: J'invoque le Règlement. J'ai posé cette question au premier ministre, il y a quelques semaines, et il m'a conseillé de la poser au ministre de la Main-d'œuvre et de